

L'an deux mil vingt, le dix du mois de juillet à 18h le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du foyer communal, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Etaient présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, BONICEL Carole, COULET Philippe, GARCIA Jean-Marie, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic,

Absents excusés : BOUNOUA Houassilla (pouvoir à Mme BONICEL), COMPAN-RICHARD Agnès (pouvoir à M. RAMON), COQUARD Philippe (pouvoir à M. ANDRIUZZI), DURET Laëtitia (pouvoir à Mme NARDINI), PRATLONG Maxime, SAUVAIRE Manuela, et VOLPELLIERRE Stéphanie (pouvoir à M. LECOURT).

Mme BONICEL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'inverser les deux points de l'ordre du jour.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2020 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les délibérations du conseil municipal du 30 juin 2020 ont été transmises et rendues exécutoires par visa de la Préfecture le 2 juillet 2020.

Le conseil municipal est sollicité pour approuver le compte-rendu du 16 juin 2020.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 30 juin 2020 à l'unanimité.

2020-MAIRIE-036 DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire informe que lors du conseil municipal en date du 16 juin 2020 ont été désignés les délégués dans les organismes extérieurs. Seulement 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant ont été nommés.

Concernant la nomination pour le syndicat intercommunal de la voirie, 2 délégués titulaires et suppléants doivent être nommés, ainsi que pour le syndicat d'irrigation du Nord Sommierois, 2 délégués titulaires et 1 suppléant.

Sont élus au scrutin secret à la majorité absolue :

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VOIRIE

Délégués titulaires : Jean-Marie GARCIA, Philippe COQUARD

Délégués suppléants : Ludovic RIBIERE, Jean-Michel ANDRIUZZI

SYNDICAT D'IRRIGATION DU NORD SOMMEROIS

Délégués titulaires : Philippe COQUARD, Ludovic RIBIERE

Délégués suppléants : Jean-Michel ANDRIUZZI

2020-MAIRIE-020 ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Le conseil municipal, après avoir mis en place le bureau électoral, présidé par M. Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire, et composé de Mme BONICEL (désignée en tant que secrétaire), des deux conseillers municipaux les plus âgés et des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, (à savoir : M. LECOURT, M. RIBIERE, M. RAMON et Mme NARDINI) a procédé à bulletin secret à l'élection de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants.

Avant l'ouverture du scrutin, Monsieur le Maire a constaté que 2 listes de candidats avaient été déposées.

Soit : Tête de liste A ANDRIUZZI Jean-Michel

Tête de liste B RAMON Guillaume

RESULTAT DE L'ELECTION

Nombre de votants : 13

Nombre de suffrage déclaré nuls par le bureau 0

Nombre de suffrage exprimés 13

Liste A 11 voix
Liste B 2 voix

Quotient électoral : $13/3 = 4.33$
Liste A $11 \text{ voix}/4.33 = 2.54$ 2 sièges attribués
Liste B $2 \text{ voix}/4.33 = 0.46$ 0 siège

Dernier siège à attribuer :
Liste A $11/(2+1) = 3.67$ 1 siège attribué
Liste B $2/(0+1) = 2$

Monsieur le Maire a proclamé élus :

DELEGUES TITULAIRES

ANDRIUZZI Jean-Michel
NARDINI Carole
RIBIERE Ludovic

DELEGUES SUPPLEANTS

BONICEL Carole
LECOURT Didier
DURET Carole

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 H20.

J-M. ANDRIUZZI

C. BONICEL

H. BOUNOUA

A. COMPAN RICHARD

P. COQUARD

P.COULET

L. DURET

J.M. GARCIA

D. LECOURT

C. NARDINI

M. PRATLONG

G. RAMON

L. RIBIERE

M. SAUVAIRE

S. VOLPELLIERE